

LE DEMOCRATE

Hebdomadaire D'informations générales N° 765 du lundi 02 Janvier 2012 - Prix 300 F CFA

Levée de l'immunité parlementaire pour huit députés

Le pari risqué du président Issoufou Mahamadou

Editorial

La boîte de Pandore

• Par Bory Seyni

Après moult hésitations et fausses annonces, le gouvernement a donc transmis les demandes de levée de l'immunité d'une dizaine de députés, marquant de fait sa volonté de concrétiser les velléités maintes fois réitérées par le chef de l'Etat de lutter sans merci contre les prédateurs des deniers publics, où qu'ils se trouvent et quoi qu'il en coûte.

On épiloguera sans doute longtemps sur les critères ayant présidé à l'établissement de la liste des personnalités en cause ou encore sur la solidité de certains dossiers, mais, pour paraphraser le ministre de la Justice, ce "premier lot" de délinquants économiques présumés couvre un éventail de l'espace politique si large qu'il ne viendra à l'esprit de personne de soupçonner qu'il est le fruit de quelque malicieux calcul politicien. Au demeurant, chercher aujourd'hui, dans ce pays, à savoir à quel bord politique appartient l'auteur présumé de tel délit ou crime économique relève de la diversion, tant le phénomène de la corruption a gangrené toutes les sphères de la société en général et de l'administration en particulier.

En tout état de cause, le courrier adressé à l'Assemblée nationale ouvre la boîte de Pandore... Quels diables en sortiront si le mécanisme ainsi enclenché va jusqu'à son terme, c'est-à-dire s'il aboutit à la "libération", par les députés, de leurs collègues incriminés pour qu'ils organisent leur défense devant les tribunaux ?

Nul ne le sait. Au regard de la force d'inertie opposée pendant près de quatre mois à la levée de l'immunité parlementaire du seul député Zakou Djibo alias Zakaï, on peut cependant deviner les multiples ruses et manœuvres de tromperie dont useront les adversaires, nombreux, de la démarche et les embûches que doivent se préparer à braver les défenseurs et partisans d'une justice impartiale et impersonnelle dans ce pays.

L'encre de ces lignes n'était pas sèche que nous apprenions qu'un violent incendie a ravagé, dans la nuit du lundi 2 à mardi 3 janvier, tout le deuxième niveau de l'immeuble abritant le ministère de la Justice, réduisant en cendre des milliers de dossiers. On parle de court-circuit, mais trop flagrante est la coïncidence avec les affaires judiciaires en instance pour que ce sinistre ne soit d'origine criminelle. Assurément, la bataille pour une démocratie véritable est enfin bel et bien engagée et il faut bien se rendre à l'évidence : le choix des armes appartient, pour l'heure, au camp des truands...

Nul doute que même à la veille du message à la nation du 17 décembre dernier, il y avait que le cercle restreint et intime du chef de l'Etat à connaître la décision de demander la levée de l'immunité parlementaire de tous les députés soupçonnés de détournements de deniers publics. Il faut en effet reconnaître qu'une telle idée pour ne pas dire un tel ordre était attendue depuis longtemps. Car déjà en prêtant serment Issoufou Mahamadou avait promis aux Nigériens l'assainissement à tous les niveaux et une lutte sans merci contre la corruption. Lire page 3



Opinion

Ne pas se tromper de combat

Un compatriote de la diaspora, surpris par les querelles byzantines dans lesquelles s'épuisent les animateurs de notre vie politique alors que la nation fait face à de grands défis d'ordre géostratégique, sécuritaire ou, plus bêtement, alimentaire nous a envoyé cette contribution qui en dit long sur le spectacle que nous donnons de nous-mêmes aux autres... (Lire page 2).

Nigeria

L'ultimatum insensé de Boko Haram

La secte islamiste Boko Haram a menacé d'affronter les troupes nigériennes après la décision prise par le président Jonathan Goodluck de décréter l'état d'urgence dans certaines zones cibles d'attaques, a annoncé lundi 2 janvier Abul Qaqa, un homme affirmant parler au nom du groupe.



Lire page 7

Opinion

Ne pas se tromper de combat...

A la veille d'une année 2012 que nous espérons grosse de promesses et de réalisations concrètes au profit des franges les plus vulnérables de notre société, il faut parler d'attitudes qui sont autant de refus d'apprendre de l'Histoire et aussi mettre le doigt sur un risque majeur pour le Niger et la région.

Les Nigériens (civils et militaires), qui courons le monde à servir l'humanité sous la bannière des Nations unies ou la patrie dans les missions diplomatiques sommes parfois perplexes face au fracas de querelles byzantines dont les échos nous parviennent du pays.

Oublions-nous à dessein les heures sombres de ruptures constitutionnelles (coups d'Etat militaires et civils), de morts injustes (Général Baré Maïnassara, Tchintabaraden, Bouloungour, etc.), et de haines artificielles entretenues à dessein comme autant de fonds de commerce?

Alors que 2011 tire sa révérence, comme pour confirmer que l'amnésie est la forme la plus achevée de l'op-

portunisme, le bruit de groupes disparates occupe l'espace médiatique en un dialogue de sourds mais jamais sur l'essentiel.

Des observateurs avertis, quoique étrangers, qui semblent plus au fait des riches potentialités du Niger nous interpellent régulièrement: "Pourquoi donc votre Histoire ressemble-t-elle tant aux tragédies grecques où l'on voit la Tragédie toujours à l'affût et où tous les acteurs feignent de l'ignorer jusqu'à ce qu'elle frappe?". Pourquoi êtes-vous incapables de marquer une pause pour que les populations si souvent ramenées en arrière dans leur droit au mieux-être profitent enfin des fruits du sous-sol et de leur travail acharné contre une nature austère?".

Nombre de ces observateurs font remarquer qu'il y a bien longtemps qu'ils n'ont été autant impressionnés par un dirigeant nigérien comme ils le sont aujourd'hui par Issoufou Mahamadou dont ils soulignent la clarté dans l'exposé de sa vision pour son pays, la détermination à se mettre au service de

la majorité et l'appartenance à ce siècle plein de défis et pourtant si prometteur pour l'Afrique...

Pour s'étonner ensuite du sur-place des hommes politiques nigériens lorsqu'il s'agit de regarder dans la même direction - celle du développement de leur pays.

Et pourtant, le retour à la démocratie a ouvert un boulevard pour que nous nous attelions à l'essentiel - faire face ensemble aux conséquences de la crise libyenne, à une situation alimentaire préoccupante, à un chômage des jeunes inacceptable et un sort fait aux femmes qui jure avec les valeurs d'un Islam bien compris dans des pays musulmans comme la Malaisie, la Tunisie, la Turquie, le Qatar ...

Et pourtant, nonobstant ce qui occupe la Une de la presse si prompte à coller aux discours et appels des appareils politiques, le combat le plus urgent aujourd'hui et qui exige l'union sacrée de tous les citoyens du Niger est ailleurs.

En effet, les signes de l'heure ne trompent pas quant aux menaces réelles qui planent sur notre Niger et la région et qui commandent cette union sacrée.

Il y a des fondamentaux - combattre la pauvreté; et être intraitable sur la corruption et la mal-gouvernance en général - mais quid des questions liées à notre sécurité collective dont on peut se demander qui, en dehors du Président de la République qui ne perd aucune occasion pour en rappeler l'importance et de nos forces de défense et de sécurité, s'en préoccupe réellement? Où est la nécessaire mobilisation nationale face aux menaces à l'existence même de notre nation si tolérante et à la forme républicaine de nos institutions?

Les projets de mouvements tels qu'Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et autre Boko Haram sont-ils seulement perçus pour ce qu'ils sont véritablement - la négation de la liberté et du respect sacré de la vie humaine?

Car en vérité, ce qui apparaît comme simple prises d'otages dans le Sahel ou attentats à Maiduguri et Damaru au Nigeria est une guerre déclarée à toute la région avec le dessein inavoué d'y attirer les puissances étrangères. Il s'agit de créer un autre Afghanistan et pousser des innocents à une "guerre de religions" alors même que les commanditaires de cette action ont abandonné 'la voie droite' d'Allah.

Il s'agit bien d'un projet politique qui vise d'abord à fragiliser les pouvoirs centraux de la région pour ouvrir la voie à une nouvelle dictature et un système qui interdisent le débat démocratique, l'éducation des filles et les bienfaits du progrès, de la science et de la technologie.

Tout à nos jeux politiques, la politique de l'autruche face à l'hydre terroriste se fera à nos dépens et sera le plus sûr chemin vers la désintégration de la région et l'installation du chaos qui fera le lit du fanatisme et compromettra le développement auquel aspirent les peuples.

Le reste de l'Afrique et le monde apprendraient aussi à leurs dépens qu'AQMI ne concerne pas que le Sahel et le Sahara. Penser que Boko Haram est un phénomène purement Nigérien réserverait des lendemains désastreux pour les peuples de la région. Le monstre est lâché d'Abuja à Nouakchott en passant par Bamako et Niamey mais aussi dans le corridor Lagos-Cotonou-Lomé-Accra; aucun pays n'échappera à sa furie criminelle et aucune région ne sera épargnée.

C'est pourquoi le réveil est devenu une impérieuse et urgente nécessité.

Visite au Niger de Mme Christine Lagarde

Le FMI accorde au Niger un prêt de 59 milliards de FCFA

Après notre grand voisin du sud, le Nigéria, la directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI) a séjourné dans notre pays du mardi au jeudi (27 au 29 décembre 2011) dans le cadre d'une visite de travail. Dès le début de son calendrier de travail, Mme Christine Lagarde a été reçue en audience par le chef de l'Etat, le mercredi 27 décembre 2011.

A sa sortie d'audience, elle a indiqué avoir évoqué avec le président de la République, la situation économique du pays ainsi que la situation budgétaire et les perspectives du programme de développement du président pour le Niger. Je suis très satisfaite du degré de coopération, du partenariat qui existe réellement entre le Niger et le FMI, a-t-elle déclaré. Nous avons la vocation d'apporter de l'assistance technique et parfois des soutiens financiers, lorsqu'il s'agit d'une stratégie de développement et d'une stratégie qui est équilibrée et solide sur le plan budgétaire pour permettre le développement du pays, au bénéfice des populations. Et en préservant sur le long terme, les ressources en particulier, les ressources naturelles du pays.

Pour ce qui est des négociations avec notre pays, la directrice générale du FMI a estimé qu'elles ont très bien avancé

et nous sommes vraiment en accord sur l'essentiel. Je suis très contente qu'on puisse ainsi travailler la main dans la main avec le Niger et le président de la République.

Toujours mercredi, Christine Lagarde s'est adressée aux parlementaires nigériens. Dans une importante allocution, elle a parlé de l'état de l'économie mondiale, les effets pour l'Afrique, les nouvelles possibilités de l'économie nigérienne et quelques réflexions sur les voies que le Niger peut emprunter pour se prémunir des effets néfastes de crises ou d'éventuelles crises économiques et financières au niveau mondial et la contribution que le FMI peut apporter à notre pays. En intervenant à son tour, le président de l'Assemblée nationale, Hama Amadou a informé les députés sur le parcours de celle qui fut ministre française de l'Economie et des Finances et qui dirige aujourd'hui, l'une des grandes institutions financières du monde.

La rencontre de travail entre les membres du gouvernement et la Directrice générale du FMI a eu lieu le jeudi 22 décembre 2011 sous la présidence du Premier ministre nigérien. Les participants ont suivi deux exposés sur la gestion des ressources naturelles par une experte du FMI, mais aussi sur la promotion du secteur privé. Brigi Rafini a indiqué que pour les deux thèmes

identifiés, notre Constitution a prévu des mécanismes pour une bonne gestion des ressources naturelles et l'adoption de la loi sur le partenariat privé qui va faciliter les investissements privés au Niger.

Pour Christine Lagarde, si le FMI a choisi ces deux thèmes pour le débat, ce n'est pas par prétention de vouloir tout savoir, tout imposer et tout dicter. Leur mission, a-t-elle insisté, c'est d'être à la foi à nos côtés quand nous le souhaitons et de vouloir nous faire profiter de cette espèce d'accumulation de connaissances et de pratiques des autres pays membres du FMI et tirer les enseignements appropriés dans le cadre de partenariat que le FMI a avec le Niger.

Terminant son séjour en terre nigérienne, la Directrice générale du FMI a animé une conférence de presse après un certain nombre de visites sur le terrain (village de Boubon et commune de N'Dounga) où elle a d'entrée de jeu annoncé que son institution va accorder à notre pays, un prêt de 59 milliards de francs cfa, pour l'exercice 2012-2014. Ce prêt permettra d'accompagner le Niger dans son développement économique et s'inscrit dans le partenariat riche et fécond que le FMI va développer avec l'Afrique.

Karamba Domana

Bello Modibo

Levée de l'immunité parlementaire pour huit députés

Le pari risqué du président Issoufou Mahamadou

Nul doute que même à la veille du message à la Nation du 17 décembre dernier, il y avait que le cercle restreint et intime du chef de l'Etat à connaître la décision de demander la levée de l'immunité parlementaire de tous les députés soupçonnés de détournements de deniers publics. Il faut en effet reconnaître qu'une telle idée pour ne pas dire un tel ordre était attendue depuis longtemps. Car déjà en prêtant serment Issoufou Mahamadou avait promis aux nigériens l'assainissement à tous les niveaux et une lutte sans merci contre la corruption.

A l'évidence dans une telle lutte, il fallait commencer par les plus indébouillonnables, à savoir les tous puissants députés, de la majorité comme de l'opposition. Et c'était sur ce terrain là que Mahamadou était attendu. C'est du reste pourquoi, d'aucuns avaient expliqué le retard mis quant à la prise de cette décision majeure, à sa prise en otage par son alliance composite où certaines pontes ne voulaient pas lâcher leurs poulains.

L'homme par qui les scandales est arrivé, n'est autre que le député Zakou Djibo dit Zakai avec l'histoire des fausses factures au ministère de l'Economie et des Finances. Malgré tout le bruit fait régulièrement par les agents du ministère des Finances, la suspension de l'immunité de ce dernier tardait toujours à venir. D'où l'interpellation du ministre de la Justice qui s'est plus ou

moins défendu en disant qu'ils ont voulu traiter en même temps, le maximum de dossiers en la matière. Ce qui n'a pas convaincu grand monde, il faut l'avouer. Heureusement pour Marou Amadou, le président Mahamadou a pris soin de le sortir du guêpier en l'instruisant de faire désormais tout le nécessaire en demandant à l'Assemblée nationale, la **levée de l'immunité de tous les députés** soupçonnés d'être compromis dans des dossiers de détournements de deniers publics.

Aussi en attendant, le conseil des ministres en date du 23 décembre 2011, a donné le ton en annonçant huit députés identifiés dans ce sens. On parle de trois pour la majorité et cinq dans les rangs de l'opposition. Sans être dans le secret de nos politiciens, on avance les noms d'Albadé Abouba, Mohamed Ben Omar, Hamani Harouna, Lamido Harouna Moumouni, Elhadj Bassirou Ibo, Halidou Badjé, Zakou Djibo dit Zakai et Amadou Djibo dit Max.

En principe, la demande de levée de l'immunité de ces huit députés nationaux a été déposée et soumise le lundi 26 décembre 2011 à l'Assemblée nationale. C'est dire aussi que la machine (si elle marche évidemment !) est mise en route. Mais pour quel résultat ? L'exercice sera passionnant et périlleux. De prime abord, il paraît facile pour le cas où la majorité fonctionne à plein régime avec ses 83 députés.

Il faut obtenir un vote de 2/3 des parlementaires, c'est-à-dire 76 voix. Si donc la majorité reste unie, cette décision de levée de l'immunité ne sera qu'un jeu d'enfants. Dans le cas contraire, surtout que le vote est à bulletin secret, tout peut arriver. Tout peut advenir aussi pour le cas où tous les députés décident d'une même voix de refuser de prendre la mesure pour sauvegarder les intérêts et l'image de tous les élus nationaux avec le risque bien sur d'une dissolution de l'auguste institution.

C'est assurément là que les choses vont se corser si d'aventure, il ne restait qu'un tel choix à «Zaki». Le risque est grand car en cas d'élections, il n'est pas du tout évident et facile pour lui de reconstituer une majorité aussi confortable que celle d'aujourd'hui. Cependant, plus d'un observateur averti, eu égard au ton grave du message à la Nation, pense que le président Issoufou ira jusqu'au bout en bravant tous les obstacles qui ne manqueront pas de lui être érigés.

Le pari est donc risqué et c'est pourquoi bon nombre de Nigériens qui ne font pas de la politique sont inquiets sur le dénouement de cette épreuve de force. Car se disent-ils, si Mahamadou échoue à un tel stade, il ne lui reste qu'à ne plus parler d'assainissement, de lutte contre la corruption, contre l'impunité. Toutes choses pour lesquelles, il a promis de mettre bon ordre dans la maison Niger. Alors, attendons de voir!

Du côté de l'opposition, maintenant que le chef de l'Etat a demandé au ministre de la Justice de passer aux actes, on commence à s'inquiéter car rien que dans cette première liste, l'Alliance pour la réconciliation nationale, en compte cinq ! Déjà et c'est en attendant la suite. Ce que veulent les Nigériens dans leur ensemble, c'est la traque de **tous les voleurs de la République, tous détournements et malversations confondus**. Ce qui à terme, risque de nous amener à donner un coup de pied dans la ténébreuse gestion du Tazartché où l'argent public a été dilapidé sans état d'âme.

C'est ce volet qui inquiète à plus d'un titre, les ténors de l'opposition qui voient en cette opération, une entreprise de démolition de ses membres influents pour leur empêcher de nuire. Quelque soit le volume des dossiers qui seront entassés, le directeur de cabinet du président Mahamadou estime qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Après tout selon lui, l'assainissement est une vision partagée par tous les partis membres du mouvement pour la renaissance du Niger. Par conséquent, a-t-il estimé, il n'y aura pas d'éclatement de la majorité actuelle. Espérons que Issoufou Mahamadou ne s'est pas tiré une balle dans le pied avant de se faire harakiri. Que Dieu sauve le Niger en ce début de l'année 2012 !

Issoufou Dankingala

Le ministère de la Justice ravagé par un incendie



Un incendie s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi ravageant du coup, plusieurs niveaux du bâtiment abritant le ministère de la Justice alors que plusieurs dossiers et pas des moindres attendent d'être traités. Selon le ministre de la Justice M. Marou Amadou rapporté par le quotidien gouver-

nemental «c'est 60 ans d'histoire de la Justice qui viennent de s'envoler en fumée». Cours circuit ou acte criminel ? On est en tout cas en droit de se poser la question. Le chef de l'Etat Mahamadou Issoufou s'est rendu sur les lieux pour constater les dégâts causés par cet acte sinistre.

Front social

Le SNEN et le SUSAS tirent leurs épingles du jeu

Pour deux syndicats au moins et non des moindres, à savoir le syndicat national des enseignants du Niger (SNEN) et le syndicat unique de la santé et de l'action sociale (SUSAS), l'année s'annonce très bien. En effet, en près d'une semaine d'intervalle, ces deux syndicats ont obtenu leurs sésames à travers une signature de protocole d'accord, le 24 pour le SNEN et le 27 décembre 2011 pour le SUSAS.

Quelle mouche a donc piqué le gouvernement pour privilégier cette cascade de signatures de protocoles tous deux très lourds dans leur mise en œuvre ? Il faut au passage saluer la ténacité des milliers de militants qui se sont sacrifiés pour l'aboutissement de ces deux démarches sensibles et aussi difficiles pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des travailleurs concernés.

Peut-être qu'en agissant de la sorte, les nouvelles autorités ont préféré prendre toutes leurs responsabilités en s'y pliant, surtout compte tenu du poids social stratégique de ces deux piliers de notre société : l'éducation et la santé sans lesquels du reste, aucune structure sociale ne peut bien fonctionner. Ce qui permet aussi d'éviter les remous sociaux, car dès que ces deux syndicats vont en grève, rien ne va plus !

Nous osons espérer que c'est bien le cas, s'agissant des autorités quant au respect de la parole donnée. Ce qui n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui où les autorités politiques se sont amusées avec les syndicats comme avec des enfants à qui ont promis d'acheter des jouets qui ne sont arrivés à la maison. Depuis le temps que ça dure, ce genre de pratique ne peut plus marcher avec des syndicalistes plus aguerris et déterminés. C'est dire combien les autorités de la 7^e République ont intérêt à

jouer franc jeu avec les différentes structures syndicales du pays dans leurs revendications légitimes.

Pour la petite histoire, on remarquera que ces deux syndicats qui ont su tirer leurs épingles du jeu, sont affiliés comme par hasard à la Confédération démocratique des travailleurs du Niger (CDTN) qui a commencé ses activités en 2000 seulement. Ainsi donc, le SNEN s'en est sorti avec un méchant paquet d'acquis assez substantiels pour ses militants. Sans être exhaustif, on peut citer la réaffirmation du gouvernement à payer deux listes des incidences financières liées aux avancements, reclassements, l'assurance d'une bonne gestion de la carrière des enseignants ; la correction de l'indemnité de sujétion et l'augmentation des pécules des enseignants contractuels dont les pécules seront augmentées de 10%.

Autres engagements du gouvernement : préparation d'un projet de loi de révision du statut général de la Fonction publique qui sera soumis à l'Assemblée nationale à sa première session de 2012 ; mise en place d'un comité ad hoc en vue de la révision d'un statut particulier pour les enseignants dès la signature du protocole d'accord ; l'octroi de la pension à toute enseignante décédée ; le remboursement par l'Etat des pécules suspendues aux onze enseignantes contractuelles révoquées en 2005 ; élaboration des critères objec-

tifs d'affectation, de nominations des enseignants à tous les niveaux de responsabilité pour une dépolitisation de l'école et de l'administration.

Le ministère de l'Education nationale s'engage à faire un plaidoyer auprès du gouvernement en vue de l'obtention d'une dérogation pour permettre aux contractuels âgés de plus de 45 ans d'accéder à la Fonction publique ; un recrutement annuel et régulier des enseignants contractuels formés dans la Fonction publique ; l'augmentation des indemnités de logement octroyées aux enseignants du ministère de l'Education nationale en fonction de leurs lieux d'exercice ; le remboursement par l'Etat des suspensions et coupures illégales des salaires pour faits de grève ; la révision des textes régissant le fonctionnement des CAPED et le paiement intégral et à temps des frais relatifs à leurs activités ; la révision et l'adaptation de la LOSEN à l'environnement socio-économique du pays ; la révision de l'ordonnance portant réglementation de l'exercice de droits de grève au Niger

.Du côté du SUSAS, là aussi les acquis sont importants afin d'assurer la sérénité dans le secteur de la santé. Il s'agit de la grille spéciale de traitements des personnels où le gouvernement a accepté d'aligner tous les cadres A1 sur le même taux ; les deux parties sont convenues d'une grille spéciale consensuelle en date du 26 décembre 2011 prenant en compte toutes les catégories de A2 à D2 et qui prendra effet à compter de janvier 2012. En ce qui con-

cerne les classes exceptionnelles des catégories A2 à D2, elles bénéficieront des augmentations indemnitaires compensatrices. Pour le personnel auxiliaire, une augmentation substantielle sera faite sur les indemnités.

Le gouvernement s'engage à recruter effectivement tous les 672 agents contractuels de santé de l'Etat existants au titre de l'année 2011 dans des conditions justes et transparentes. Les deux parties ont convenu de la convocation du comité d'affectation au plus tard mi-janvier 2012 et de sa tenue régulière au moins deux fois par an. Le gouvernement s'engage à apurer progressivement tous les arriérés liés à la gratuité des soins d'ici fin 2012. Dans le cadre de la mise en place dans les meilleurs délais du comité des négociations autour des résolutions et recommandations du SUSAS issues de son 19^e congrès statutaire ordinaire à Dosso en septembre 2011, les deux parties ont convenu de sa convocation au plus tard la première semaine de janvier 2012 et du respect de la périodicité de sa tenue.

Tout cela est bien beau, mais il faut passer aux actes. Il ne s'agit plus de continuer à divertir les travailleurs par de fausses promesses qui sont sans lendemain. Ce qui a été promis, doit être réalisé à travers un partenariat sincère et conséquent. De la réussite de ces deux importants protocoles d'accord, dépendront ceux qui en suivront.

Issoufou Dankingala

COMMUNIQUE DE PRESSE

Notre compatriote Ali Mahaman Lamine Zeine, ancien Ministre de l'Economie et des Finances, vient d'être sélectionné et nommé, parmi d'autres candidats, pour occuper désormais le poste de Représentant officiel résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

M. Zeine a dirigé le Département de l'Economie et des Finances du Niger, pendant près de sept ans, et a occupé également d'autres hautes fonctions de l'Etat à l'instar de la Direction du Cabinet à la Présidence de la République.

Enfin, il convient également de rappeler, qu'au plan international, M. Zeine a présidé, cinq ans durant, le Réseau International des Ministres des Finances des Pays d'Afrique et d'Amérique Latine éligibles à l'initiative de l'Allègement de la Dette.

Décidément, l'histoire n'a pas fini de donner raison à celui dont le seul tort, si l'on peut dire, était d'avoir réussi à contrecarrer les ambitions prédatrices de qui et qui vous savez...

Au Démocrate, en tout cas, nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Lisez et faites lire

Le Démocrate

votre hebdomadaire

d'informations générales

Rétrospective

2011 l'année du football africain

L'équipe de Tunisie remporte le second Championnat d'Afrique des nations (Chan 2011 au Soudan). Les Burkinabè s'imposent lors de la CAN cadets au Rwanda. La Coupe d'Afrique juniors en Afrique du Sud sourit aux Nigériens. Les sélections botswanaise et ivoirienne sont les premières qualifiées pour la CAN 2012. Tout Puissant Mazembe, vainqueur de la Supercoupe, est disqualifié en Ligue des champions. L'année 2011 du football africain, première partie.

Janvier 2011 08/01 Un an après le drame de Cabinda en Angola, Kodjovi Obilale est toujours en rééducation en Bretagne. Le gardien de but togolais souffre de ses blessures par balles. Le chargé de communication de la sélection togolaise, Stanislas Ocloo, et l'entraîneur adjoint Abalo Amelete avaient, eux, succombé dans l'attaque revendiquée par des indépendantistes cabindais.

22/01 Un vent de fraîcheur souffle sur le football africain. L'équipe du Burkina Faso bat celle du Rwanda 2-1, en finale de la Coupe d'Afrique des nations cadets, à Kigali. Les Burkinabè remportent leur premier titre continental en U17 tandis que les Rwandais, 2es, et les Congolais, 3es, montent pour la première fois sur le podium. Ils se qualifient avec les Ivoiriens, 4es, pour la Coupe du monde des moins de 17 ans au Mexique.

29/01 Tout Puissant Mazembe, double champion d'Afrique en titre, remporte la Supercoupe de la CAF, disputée à Lubumbashi, au terme d'un match sans but (0-0 à l'issue du temps réglementaire). Les Congolais prennent le meilleur sur les Marocains du FUS Rabat lors de la séance de tirs au but (9 à 8).

29/01 Sans surprise, la Confédération africaine de football (CAF) attribue l'organisation de la CAN 2015 au Maroc et celle de la CAN 2017 à l'Afrique du Sud. Le choix de la CAF sera modifié en septembre par la guerre en Libye.

Février 2011 23/02 A l'issue de la 33e assemblée générale de la CAF qui se déroule à Khartoum, l'Algérien Mohamed Raouraoua est élu représentant au Comité exécutif de la Fifa avec l'Ivoirien Jacques Anouma, reconduit. **25/02** L'équipe de Tunisie s'impose 3-0 face à celle d'Angola en finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan 2011) au Soudan. Galvanisés par la révolution qui a balayé leur pays, les Aigles de Carthage ont survolé la compétition.

Mars 2011 26 et 27/03 La 3e journée des éliminatoires pour la CAN 2012 est riche en chocs. L'équipe du Sénégal bat sur le fil l'équipe du Cameroun 1-0 tandis que la sélection algérienne s'impose sur le même score face à son homologue marocaine. Le seul but du derby maghrébin est un penalty à polémique. Les Botswanais, grâce à un succès 1-0 au Tchad, sont les premiers qualifiés pour la CAN 2012.

Avril 2011 02/04 Violences lors de la rencontre entre Zamalek et le Club Africain. Le match comptant pour les 16es de finale retour de la Ligue des champions est interrompu : des supporters cairotes ont envahi le terrain et agressé des joueurs tunisois. La CAF infligera deux matches à huis-clos au club égyptien.

Mai 2011 01/05 Prévue du 18 mars au 1er avril en Libye, la Coupe d'Afrique des nations juniors a été délocalisée du 17 avril au 1er mai en Afrique du Sud. Le Mali, l'Egypte, le Cameroun et le Nigeria franchissent le premier tour et se qualifient pour le Mondial des moins de 20 ans en Colombie. Le Ghana, champion du monde en U20, est éliminé en phase de poules. En finale, les Nigériens battent les Camerounais 3-2 en reportent leur sixième trophée dans cette compétition, nouveau record. **07/05** Violences, encore, en Ligue des champions. Les supporters du Club Africain s'emparent alors que la formation tunisoise coule face à Al Hilal, en 8e de finale retour.

10/05 Un député britannique, Damian Collins, accuse le Camerounais Issa Hayatou, président de la CAF, et l'Ivoirien Jacques Anouma, représentant africain au Comité exécutif de la Fifa, d'avoir monnayé leur vote pour l'attribution de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Une énième accusation visant les deux dirigeants.

14/05 Stupeur : Tout Puissant Mazembe est exclu de la Ligue des champions pour avoir aligné un joueur non qualifié. Janvier Besala Bokungu, annonce la CAF. Cette décision fait suite à une plainte du club tanzanien de Simba, éliminé par le club congolais lors du 2e tour de la compétition. Le club congolais décidera de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport. Le Wydad Casablanca, éliminé par les Corbeaux au 3e tour, est repêché pour un match de barrage face à Simba.

Juin 2011 04 et 05/06 L'équipe de Côte d'Ivoire, victorieuse 6-2 au Bénin, rejoint celle du Botswana en phase finale de la CAN 2012. La quatrième journée des éliminatoires est aussi

marquée par la victoire 4-0 des Marocains face aux Algériens et le match nul 0-0 entre Camerounais et Sénégalais malgré un penalty de dernière minute accordé aux Lions indomptables. Penalty manqué par Samuel Eto'o. L'Egypte, championne d'Afrique en titre, est tenue en échec, par les Bafana bafana sud-africains. Les Burkinabè s'imposent 4-1 en Namibie avec Hervé Zengue dans leurs rangs. Les Namibiens contesteront plus tard la naturalisation de ce défenseur né camerounais.

29/06 Gervinho est désigné meilleur joueur africain de Ligue 1 pour la seconde année consécutive à l'issue d'un vote organisé par RFI. Au classement, l'attaquant ivoirien devance son partenaire au LOSC Lille Métropole, le Sénégalais Moussa Sow. Le Ghanéen André Ayew (Olympique de Marseille) est troisième.

30/06 L'équipe des cadets de Côte d'Ivoire s'incline 3 buts à 2 face à son homologue française, en huitièmes de finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans. Malgré le neuvième but en quatre matches de Souleymane Coulibaly - nouveau record en Mondial U17 - les Ivoiriens cèdent comme les Congolais, la veille. Les Diablotins rouges ont perdu 1 à 2 face aux Uruguayens. Les Burkinabè, champions d'Afrique, et les Rwandais, vice-champions, ont été éliminés dès la phase de poules.

Juillet 2011 06/07 Trois matches, trois défaites et une réputation sulfureuse pour l'équipe de Guinée équatoriale en Coupe du monde dames, accusée avant le tournoi d'aligner des hommes. Les Nigériennes ont remporté un seul match, la veille, en battant 1-0 les Canadiennes.

30/07 Tirage au sort des éliminatoires pour le Mondial 2014. Dans la zone Afrique cinq places sont à prendre pour la prochaine Coupe du monde qui se déroulera au Brésil.

Août 2011 14/08 L'équipe de France met un terme au parcours des Nigériens durant le Mondial juniors disputé en Colombie. Les Français s'imposent 3 à 2 en prolongation, en quart de finale. En huitièmes, l'Egypte a été éliminée par l'Argentine 1 à 2 tandis que le Cameroun a craqué 0 tir au but à 3 face au Mexique (1-1 après prolongation). Les Maliens ont été sortis en phase de poules.

23/08 Après de longues négociations, Samuel Eto'o est transféré de l'Inter Milan à Anji Makhatchkala en Russie pour 27 millions d'euros. A 30 ans, le Camerounais devient le footballeur le mieux rémunéré par un club avec un salaire net annuel de 20,5 millions d'euros.

Septembre 2011 03 et 04/09 Le Sénégal, vainqueur 2-0 de la RD Congo, et le Burkina Faso, sont qualifiés pour la CAN 2012. L'Algérie, tenue en échec 1-1 en Tanzanie, et l'Egypte, battue 1 à 2 en Sierra Leone, s'effondrent lors de la cinquième journée des éliminatoires. Le Niger réussit un coup de force en battant l'Afrique du Sud 2-1 à Niamey et la Libye remporte une victoire 1-0 hautement symbolique, au Caire, sur terrain neutre, contre le Mozambique. Les joueurs libyens ont affiché de nouvelles couleurs et chanté un nouvel hymne, reniant ainsi le régime de Mouammar Kadhafi.

17/09 Finales inédites aux Jeux Africains à Maputo, au Mozambique. Chez les hommes, les Ghanéens s'adjugent la médaille d'or à l'issue d'une séance de tirs au but remportée 4 à 2 face aux Sud-Africains (1-1 après prolongation). Chez les femmes, les Camerounaises s'imposent 1-0 face aux Ghanéennes.

27/09 La Confédération africaine de football rebat les cartes pour ses prochaines compétitions. A cause de la guerre en Libye, la CAN 2013 est délocalisée en Afrique du Sud tout comme le Chan 2014. La Libye, en échange, accueillera la CAN 2017, initialement prévue en terre sud-africaine. La CAN 2015 est maintenue au Maroc. **Octobre 2011 07 au 09/10** Sixième et dernière journée des éliminatoires pour la CAN 2012. Les derniers pays qualifiés sont l'Angola, le Ghana, la Guinée, la Libye, le Mali, la Tunisie, la Zambie, le Maroc, le Soudan, le Niger. Battus 0-3 en Egypte, les Nigériens décrochent pour la première fois leur billet pour la CAN au détriment des Sud-Africains. Le règlement privilégie en effet le bilan des confrontations directes entre deux équipes à égalité de points. La Fédération sud-africaine annonce son attention de déposer des recours. Avant de se rétracter, reconnaissant ne pas avoir étudié ledit règlement.

29/10 Le tirage au sort de la CAN 2012 est sévère pour les pays hôtes. La Guinée équatoriale jouera contre le Sénégal, la Zambie et la Libye (groupe A). Le Gabon est encore moins bien loti avec le Maroc, la Tunisie et le Niger (gpe C). Le groupe B est composé de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de l'Angola et du Soudan et le groupe D du Ghana, de la Guinée, du Mali et du Botswana.

Novembre 2011 12/11 L'Espérance sportive de Tunis est championne d'Afrique. Le club tuni-

sien s'impose 1-0 en finale retour face au Wydad Casablanca après un match nul 0-0 au Maroc. Les Espérantistes prennent leur revanche après avoir échoué en finale de l'édition 2010 contre Tout Puissant Mazembe. C'est la seconde victoire des Sang et Or en Ligue des champions après 1994.

Décembre 2011 04/12 Le Moghreb Fès marque (1-0) face au Club Africain en finale retour de la Coupe de la CAF. A égalité sur l'ensemble des deux matches (1-1), les deux équipes se départagent aux tirs au but. Les Marocains remportent le trophée 6 tirs à 5. **08/12** Le Comité international olympique (CIO) inflige un blâme à Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football. Issa Hayatou est accusé d'avoir perçu de l'argent de la société de marketing ISL, disparue dans une faillite en 2001. Le dirigeant a reconnu avoir perçu personnellement 100 000 francs français (15 244 euros) en liquide d'ISL en cadeau pour le 40e anniversaire de la CAF, en 1995, mais a démenti les autres allégations. **10/12** L'équipe du Gabon crée la sensation en remportant le premier Championnat d'Afrique des moins de 23 ans, organisé au Maroc. Les Gabonais s'imposent 2-1 face aux Marocains, au terme d'une finale gâchée par les mauvais gestes. Gabonais, Marocains et Egyptiens, 3es du tournoi, représenteront l'Afrique aux Jeux olympiques 2012.

11/12 L'Espérance Tunis est éliminée dès son premier match en Coupe du monde des clubs Fifa. Les Espérantistes cèdent 2 buts à 1 face aux Qataris d'Al Saad, à Toyota au Japon. Des supporters tunisiens, exaspérés par des décisions d'arbitrage, tentent d'envahir la pelouse.

16/12 La sanction tombe, lourde et implacable : Samuel Eto'o est suspendu 15 matches par la Fédération camerounaise. La Fécafoot reproche au capitaine des Lions indomptables d'avoir conduit une fronde des joueurs, un mois plus tôt. Pour une affaire de primes non-versées, les Camerounais avaient refusé d'effectuer un déplacement en Algérie et de disputer un match amical face aux Fennecs.

22/12 Yaya Touré est élu Joueur africain de l'année pour la première fois. L'Ivoirien devance le Ghanéen André Ayew et le Malien Seydou Keita. Son compatriote, Souleymane Coulibaly, est consacré meilleur espoir du continent. Le Tunisien Oussama Darragi est, lui, désigné meilleur joueur évoluant en Afrique tandis que le Nigérien Harouna Doula reçoit le trophée d'entraîneur de l'année.

Dakar 2012

La caravane sous le choc

Le Dakar, dont le départ a été donné ce week-end en Argentine, a connu son premier drame lors de sa première étape avec la disparition d'un motard argentin de 38 ans, Jorge Martinez Boero.

Le drame s'est déroulé au kilomètre 55, à trois kilomètres de l'arrivée de cette première spéciale le dimanche 1er janvier 2012, disputée dans les dunes de sable le long de l'océan Atlantique, près de la commune de Necochea, au sud de Mar del Plata. Le pilote a lourdement chuté et a été victime d'un arrêt cardiaque. Malgré l'intervention rapide des secouristes présents sur place au bout de 5 minutes, Jorge Martinez Boero qui participait à son second Dakar n'a pu être réanimé.

La caravane de la course est sous le choc, d'autant plus que l'Argentin semble avoir chuté sur une portion qui ne présentait aucun danger particulier, comme l'a raconté un témoin à l'AFP. "Je l'ai vu arriver à une centaine de mètres de moi. Il roulait très très vite. Et soudain, j'ai vu la moto être déstabilisée. Il s'est soudain déporté à gauche et il a heurté un talus à l'entrée d'un champ. Il est passé par-dessus sa moto. Le motard a fait plusieurs roulés-boulés avant de s'immobiliser. Je ne comprends pas ce qui



s'est passé, le chemin était tout plat, un peu sableux avec quelques pierres et rectiligne", a expliqué Federico Sepulveda, 14 ans, fils d'agriculteur.

Jorge Martinez Boero était le fils d'un champion argentin de rallye automobile, décédé en 2004. Le pilote avait laissé un message lourd de sens avant l'accident sur son compte Twitter, quelques heures avant de

prendre le départ : "Merci à tous pour vos messages, je vais tout donner. Ce qui ne tue pas rend plus fort".

Le pilote est le 21e concurrent à décéder durant cette course mythique qui se déroule désormais en Amérique du Sud. Il laisse une femme et deux enfants.



SONIDEP

*Consciente du rôle stratégique primordial qui est le sien,
la Sonidep s'est engagée dans la démarche qualité depuis 2006,
et est aujourd'hui la première société publique certifiée
ISO 9001-2008 par AFAQ-AFNOR France*



Nigeria

Les islamistes posent un ultimatum aux chrétiens du Nord

La secte islamiste Boko Haram a menacé d'affronter les troupes nigérianes après la décision prise par le président Jonathan Goodluck de décréter l'état d'urgence dans certaines zones cibles d'attaques, a annoncé lundi 2 janvier Abul Qaqa, un homme affirmant parler au nom du groupe.

"Nous trouvons pertinent de souligner que les soldats ne tueront que des musulmans dans les zones gouvernementales locales où l'état d'urgence a été décrété", a déclaré Abul Qaqa à des journalistes. "Nous nous confronterons face à face pour protéger nos frères", a ajouté M. Qaqa, menaçant également les Nigériens vivant dans le nord du pays, habité principalement par les musulmans, alors que le Sud est majoritairement chrétien.

Nous souhaitons aussi appeler nos frères musulmans du Sud à revenir dans le Nord car nous avons la preuve qu'ils vont être attaqués", a-t-il ajouté en langue haoussa, utilisée principalement dans le Nord. Il a également fixé un ultimatum de trois jours aux chrétiens pour quitter le Nord.

La France n'a pas tardé, lundi, à condamner ces menaces, le ministère des affaires étrangères les jugeant "inacceptables". "La France condamne avec la plus grande fermeté ces nouveaux appels à la haine et à la violence", a affirmé Bernard Valero, porte-parole du Quai d'Orsay.

ÉTAT D'URGENCE

Le président Goodluck Jonathan a déclaré samedi l'état d'urgence dans certaines zones particulièrement touchées par les violences de la secte Boko Haram. Ces mesures interviennent à la suite d'une attaque à la bombe qui a tué une cinquantaine de chrétiens à la sortie d'une messe de Noël à Abuja.

Le porte-parole de Boko Haram a à ce titre critiqué la visite du président samedi sur le site de l'attaque. "Le président ne s'est jamais rendu sur les lieux où ont été tués des musulmans", a-t-il souligné, faisant allusion à des émeutes postélectorales en avril qui avaient fait plusieurs dizaines de morts dans la population musulmane.

Les évêques catholiques ont de leur côté appelé le président nigérian à recourir à des experts étrangers pour aider les forces de sécurité dans la lutte contre Boko Haram. Cette secte, dont le nom signifie "l'éducation occidentale est un péché" et qui se réclame des talibans afghans, a revendiqué de nombreuses attaques, dont l'attentat-suicide perpétré en août 2011 contre le siège de l'ONU à Abuja qui avait fait vingt-cinq morts.

BOKO HARAM : CES DANGEREUX...

En réagissant face aux attentats attribués à la secte islamiste Boko Haram et qui ont visé le jour de Noël dernier des églises et des services secrets dans le nord-est du Nigeria, le président nigérian Goodluck Jonathan a estimé que "ces actes de violence contre des citoyens innocents sont un affront injustifié à la sécurité et à la liberté collective" du pays et que "les Nigériens doivent unanimement les condamner".

Les Béninois, voisins directs des Nigériens ainsi que les citoyens de tous les pays de l'espace sous régional ouest africain devraient les condamner aussi. Et mieux, la réflexion prospective pour essayer de trouver une solution à ce mal qui prend de l'ampleur s'impose à tous les pays de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) car la sagesse africaine nous enseigne que "lorsque la case de ton voisin brûle, tu devras te dépêcher de l'aider à l'éteindre, au risque de voir l'incendie se propager vers ta case". Le problème de la poussée islamiste au Nigeria commence en effet à devenir inquiétant et mérite une thérapie de choc, sinon c'est toute la région (dont le Bénin) qui pourrait voir le fléau se propager dans son espace.

Comment comprendre et expliquer ces attaques lâches et préméditées perpétrées par Boko Haram, ce groupe qui prône la création d'un Etat islamique au Nigeria ? Pourquoi cette haine aveugle et absurde contre l'Occident ? Puisque le nom de cette secte est assez révélateur sur sa vision et ses actions ; le nom de Boko Haram signifie en effet (par traduction du Haoussa, langue du nord Nigeria et de l'arabe) : "l'éducation occidentale est un interdit".

En réalité, nous sommes là en face de voyous et de fondamentalistes radicalement intolérants qui mettent en avant la religion musulmane pour assouvir de vils desseins de prise et d'exercice de pouvoir politique. Et c'est là tout le paradoxe, puisque l'Islam se veut une religion de tolérance, par excellence. La cible chrétienne qui est visée semble n'être qu'un prétexte pour aboutir à une fin purement politique. Le chemin le plus court qu'ils ont trouvé est celui de la partition du pays en deux, pour en faire un Nord Nigeria musulman et le Sud Nigeria Chrétien. Pour y parvenir, ils ont choisi de jouer sur l'affectivité religieuse des Musulmans, nombreux dans le pays, pour les faire adhérer à une cause qui n'est aucunement nationaliste, mais purement égoïste. Sinon comment vouloir imposer comme loi d'Etat les règles d'une religion qui n'est pas la seule, ni majoritaire dans le pays ? Le nord du pays est à majorité musulmane avec quelques enclaves chrétiennes, alors que le sud est à dominante chrétienne. Voilà pourquoi ces fondamentalistes de Boko Haram ont choisi de prôner la création d'un Etat islamique dans le nord du Nigeria, avec une stricte application de la charia.

Ce qui prouve aussi que la cible chrétienne ou occidentale n'est que purs prétexte et machination, c'est le fait que le groupe lance des raids meurtriers qui visent policiers, militaires, hommes politiques mais aussi des bars qui servent de l'alcool. On le voit bien : Boko Haram "tire sur tout ce qui bouge" en prenant comme cibles non seulement les structures étatiques nigérianes mais

aussi les représentations des Nations Unies. C'est certainement ce qui explique qu'en 2010, la secte, jusqu'alors active dans le nord, élargit son champ d'action et à Abuja, la capitale, elle frappe en juin le quartier général de la police et en août le siège des Nations unies.

La communauté internationale est donc interpellée, à double titre : d'abord parce que nous sommes de plus en plus face à des acteurs de terrorisme international, vu le fait que les attaques deviennent plus sophistiquées et plus meurtrières avec des bombes activées à distance par exemple ; ensuite parce que les attributs des Nations Unies sont aussi objets d'attaques meurtrières. C'est vrai qu'à Washington, la Maison Blanche a condamné "la violence gratuite et les morts tragiques le jour de Noël" et que l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ont également dénoncé ces attaques ainsi qu'Israël qui va fournir une aide médicale aux blessés. Mais ceci n'est point suffisant. Il est utile et urgent que le cas nigérian soit étudié avec autant d'attention et d'intérêt que l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie, etc. Des observateurs craignent déjà en effet que Boko Haram n'ait développé des liens avec la branche maghrébine d'Al-Qaïda et que le mouvement soit soutenu par une partie de la classe politique du Nigeria qui veut déstabiliser le gouvernement de Goodluck Jonathan, et par les islamistes internationalistes tels que les shebabs de Somalie et Aqmi au Sahel. Le cas nigérian est très préoccupant et mérite grande attention.

BOKO HARAM EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES

Boko Haram est un mouvement islamiste extrémiste armé actif au nord-est du Nigeria, principalement dans les Etats de Borno, de Yobe et de Bauchi.

Le groupe, activement combattu par les forces armées nigérianes, s'est illustré par une série de violences à l'encontre du gouvernement, des chrétiens et de la population musulmane des régions où ils sont implantés. Prônant un islam radical et rigoriste, l'idéologie du mouvement s'inspire des Talibans d'Afghanistan, rejetant la modernité et visant à instaurer la charia dans les Etats au Nord du pays.

IDÉOLOGIE

Le nom de Boko Haram signifie "l'éducation occidentale est un interdit". Boko (du français "Occidental") est un alphabet latin créé par les Européens pour transcrire la langue haoussa et par dérivation, il désigne l'école laïque. "Haram" est un mot arabe signifiant "interdit" ou "illicite" dans l'islam. Dénonçant la constitution nigérianne calquée aux valeurs occidentales, Boko Haram souhaite instaurer la charia et un Etat islamique à l'ensemble du Nigeria.

Selon l'avis d'experts en réponse à des rumeurs prêtant à la secte des liens avec Al-Qaïda, les deux groupuscules poursuivent des objectifs différents. Bien que tous deux opposés à la modernité et aux valeurs occidentales, Boko Haram se distingue par des attaques essentiellement anti-gouvernementales et non envers des intérêts occidentaux. De plus, ses membres se revendiquent des Talibans Afghans sans pour autant entretenir de liens directs avec eux. Cependant à partir de 2010 et surtout des attentats de l'été 2011, il est possible que Boko Haram ait tissé des liens avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (l'ancien Groupe salafiste pour la prédication et le combat algérien). Selon Athmane Tazaghart, essayiste et spécialiste de l'islam radical, Boko Haram serait ainsi passé d'une secte salafiste réactionnaire à une formation djihadiste pratiquant le terrorisme islamiste.

HISTOIRE, FONDATION ET ENDOCTRINEMENT

Boko Haram est fondé en 2002 par Mohamed Yusuf, prédicateur radical, à Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno. C'est d'abord une mosquée dotée d'une école coranique où les familles pauvres peuvent envoyer leurs enfants. L'organisation se politise et attire alors de jeunes étudiants en rupture de ban à l'université. Selon le journal Rationalist International, un mouvement connu sous le nom de "Disciples du Prophète" (Al Sunna Wal Jamma), se revendiquant également des Talibans afghans, fut la source de violences au sein de Damaturu, capitale de l'Etat de Yobe, le 31 décembre 2003. Durant l'attaque, le groupe manifeste son hostilité envers le régime de Umaru Yar'Adua en vandalisant des postes de police afin de se procurer des armes et des munitions. Il occupe temporairement la localité de Kanamma, proche de la frontière avec le Niger, entraînant l'exode de la moitié de ses habitants.

De 2004 à 2009, des heurts souvent violents opposent ses militants aux forces de sécurité. Le gouvernement sous-estime le danger prenant la secte pour un groupuscule d'illuminés sans soutien. En 2006, Mohamed Yusuf fait l'objet d'une enquête pour des activités jugées illégales, mais l'instruction est abandonnée. Le gourou est arrêté à plusieurs reprises, notamment le 13 novembre 2008 pour "rassemblements illégaux" et "troubles à l'ordre public". Néanmoins, il est relâché sur décision de la cour.

CONFLIT ARMÉ DE 2009 ET MORT DE MOHAMED YUSUF

Le 26 juillet 2009, une nouvelle série de violences débute après

une attaque simultanée des islamistes dans quatre États du Nord du Nigeria, (Bauchi, Borno, Yobe et Kano). Le gros des combats opposent les troupes gouvernementales aux membres de l'organisation à Maiduguri et dure cinq jours. Selon Umaru Yar'Adua, l'opération des forces armées nigérianes devait mener à la chute définitive du mouvement fondamentaliste. Le 30 juillet 2009, les forces de sécurité infligent une sérieuse défaite aux fondamentalistes et les chassent de la capitale. Le bilan des combats s'élève à plus de 700 morts dont au moins 300 militants islamistes. Mohamed Yusuf, capturé à Maiduguri, est exécuté par les soldats. Les combats cessent en milieu de journée.

Le 14 août 2009, Sanni Umaru, membre de Boko Haram se présentant comme le successeur de Mohamed Yusuf, lance un appel au jihad au Nigeria dans une lettre datée du 9 août. Il reconnaît la mort d'au moins 1 000 membres de la secte suite aux combats de juillet 2009.

POURSUITE DU MOUVEMENT ET ATTENTATS

Après l'échec de leur insurrection, d'août 2009 à août 2010, de nombreux membres de Boko Haram se sont enfuis au Niger et au Tchad, la secte reste discrète et se réorganise en secret à Maiduguri. En septembre, elle refait surface de façon spectaculaire en prenant d'assaut la prison de Bauchi réussissant à libérer 700 prisonniers dont 150 adeptes.

Noël 2010 est l'occasion d'intensifier la lutte contre les chrétiens, attaques, incendies et assassinats ciblés font plusieurs dizaines de morts.

À partir d'avril 2011, le groupe multiplie les attentats à la bombe contre des églises chrétiennes, des gares, des hôtels, débits de boisson et des bâtiments officiels. L'élection présidentielle de mai et la victoire de Goodluck Jonathan est l'occasion d'autres attentats qui font une dizaine de morts. Le 21 juin, une dizaine d'hommes armés attaque la ville de Kankara dans l'Etat de Katsina, incendie un poste de police, libère les détenus et pille une banque, tuant 7 personnes dont 5 policiers.

La volonté affichée du gouvernement à partir de juillet 2011 de négocier avec Boko Haram n'empêche pas celle-ci de poursuivre la lutte armée et de revendiquer l'attentat kamikaze contre la représentation des Nations unies à Abuja le 26 août 2011 au cours duquel 18 personnes trouvèrent la mort.

Le 4 novembre 2011, le quartier chrétien de Damaturu a été pris pour cible par Boko Haram, faisant 130 morts chez les chrétiens, et détruisant dix églises. Après cet attentat, 100 personnes sont portées disparues. Avant d'assassiner les chrétiens, les membres de Boko Haram ont attaqué des postes de police, la préfecture de police, et une base militaire. Ils avaient pour but de tuer quiconque ne voulait pas adhérer à l'Islam..

Le 25 décembre 2011, jour de Noël, Boko Haram revendique un attentat contre une église à Madalla, en périphérie d'Abuja, la capitale fédérale du Nigeria (27 morts), alors qu'un second attentat vise une église évangélique de Jos, épicerie de violences intercommunautaires dans le centre du pays. Ces attentats succèdent à une série d'attaques dans le nord-est du pays (Damaturu et Potiskum, dans l'Etat de Yobe, et Maiduguri, capitale de l'Etat voisin de Borno) les 22 et 23 décembre qui auraient fait près de cent morts.

FRATERNITE

LE DEMOCRATE

Hebdomadaire d'informations générales

Siège social : Place du Petit Marché

Immeuble Photo ADC ex-Radio Tambara

Site web : nigerdiaspora.com

Fondateur

BORY SEYNI

Services généraux

Tel. 98 53 42 54

Tirage

Sur les presses de Publi-Service Niamey

BP: 11 318 Tél: 20 75 26 07

Soutenons pour être encore plus fort



Le Niger, grâce au soutien de tous, sera pour la première fois à la CAN.

Face à de grandes Nations de football, Notre MÈNA National portera très haut, la fierté de tout un peuple : Nigériennes, Nigériens.

Alors, par un simple coup de fil, je pousse mon équipe à la victoire.

*A chaque appel émis, offre 10F par minute au MÈNA national ou encore contribue financièrement via les urnes de soutien.

SOUTENONS POUR ETRE ENCORE PLUS FORT !

* Valable à partir de tous les réseaux téléphoniques
du 25 Décembre 2011 au 25 Janvier 2012



* Contribue également via
le site web: www.fanifoot.net

